



**Millau** VILLE DE

# **PROTOCOLE ACCUEIL**

## **ECOLES PUBLIQUES MILLAU**

### **RENTREE SCOLAIRE 2020/2021**

La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles.

Dans les espaces clos, (salles de classe, ateliers, bibliothèque, cantine...) la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.



## Table des matières

1.	L'ORGANISATION GENERALE DE LA JOURNEE.....	3
2.	AVANT DE PARTIR DE LA MAISON.....	3
3.	ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN –MIDI – SOIR .....	3
4.	LES GROUPES CLASSE 8H30-12h et 14h-16h30.....	4
5.	LES RECREATIONS –ACTIVITES EXTERIEURES .....	4
6.	LA SIESTE.....	4
7.	LE GOUTER.....	5
8.	LE PASSAGE AUX TOILETTES .....	5
9.	LE LAVAGE DES MAINS .....	5
10.	LE BUREAU DES AGENTS MUNICIPAUX .....	5
11.	LES ETUDES.....	6
12.	LES MESURES DE DESINFECTION.....	6
13.	LA CANTINE.....	6
14.	LA PRISE EN CHARGE MEDICALE .....	6
15.	GESTION DU MATERIEL .....	7
16.	RECOMMANDATIONS POUR RASSURER PARENTS ET ENFANTS .....	7



## 1. L'ORGANISATION GENERALE DE LA JOURNEE

### Les grands principes

Le port du masque est obligatoire

Les gestes barrières sont un point fort de prévention et notamment le lavage des mains

Le nettoyage et désinfection des locaux à minima 1 fois par jour. Les points de contact et les sanitaires seront désinfectés autant que possible par les agents et/ou enseignants.

L'aération des locaux le plus régulièrement possible

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire mais recommandée.

La distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves.

Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

## 2. AVANT DE PARTIR DE LA MAISON

Les parents prennent la température de leur enfant avant que ce dernier ne quitte le domicile pour se rendre à l'école et vérifient le lavage des mains.

Un enfant fiévreux (38° ou plus) ou ayant été traité au domicile parce qu'il était fiévreux ne sera pas accueilli

Le personnel municipal et enseignants devront appliquer les mêmes règles. En cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évoquant le COVID. Il devra se rapprocher de son médecin traitant avant de se rendre à l'école et informer sa hiérarchie.

Les parents fournissent une bouteille d'eau marquée au nom et prénom de l'enfant afin d'éviter que les enfants aillent boire au robinet ainsi que des mouchoirs jetables

## 3. ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN –MIDI – SOIR

Les familles respectent les distanciations interpersonnelles : bien respecter le marquage au sol à l'extérieur de l'école pour la dépose et reprise de leur(s) enfant(s) ainsi que le sens de circulation mis en place.

Les familles ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école hormis pour les TPS –PS le jour de la rentrée exceptionnellement.

Les familles doivent impérativement respecter les horaires scolaires. Pas d'accueil en dehors de ces horaires.

L'enfant est pris en charge par le personnel municipal au portail - Le lavage des mains ou gel hydro alcoolique est obligatoire à l'arrivée puis est dirigé vers les autres personnels : ATSEM en maternelle ou animateurs et ETAPS en élémentaire.

La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les lieux clos. Néanmoins, les espaces d'accueil sont organisés de façon à maintenir le plus possible la distance entre les élèves et il sera évité le plus

possible les regroupements. L'organisation de petits groupes sera privilégiée. Dans les espaces extérieurs, la distanciation ne s'applique pas.

#### 4. LES GROUPES CLASSE 8H30-12h et 14h-16h30

Prise en charge des élèves par les enseignants à 8h20.

Des entrées et sorties échelonnées (12h et 16h30), gérées par les enseignants, sont privilégiées pour éviter tout rassemblement d'enfants ou d'adultes

En maternelle et en élémentaire la distanciation physique ne s'applique plus. Toutefois, la classe est organisée de façon à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

L'école organise le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter le plus possible les regroupements et croisements dans les couloirs et récréations en échelonnant les sorties au moment des récréations et à la fin de la classe. Il sera privilégié l'entrée par plusieurs accès (entrée classe directe sur cour par exemple)

L'enfant reste dans la même classe et à la même table pour la journée. Il pose sa veste sur le dossier de la chaise et son cartable à proximité

Il est désormais possible la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.).

Les portes des classes, couloirs restent ouvertes pour éviter toute contamination

Les enfants sont formés aux gestes barrières et au respect des consignes sanitaires par les enseignants. Ces mêmes consignes sont reprises auprès des enfants par le personnel municipal sur les autres temps d'accueil

Un produit désinfectant est mis à disposition de l'enseignant pour sa classe pour lui permettre d'assurer la désinfection des points de contact.

#### 5. LES RECREATIONS –ACTIVITES EXTERIEURES

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Pour limiter le brassage et les regroupements, il sera privilégié un roulement des récréations entre les classes. La sortie et le retour en classe ou en activités se font de manière à ce que les groupes ne se croisent pas.

Les jeux de contact et de ballon sont autorisés entre élèves d'un même groupe classe ou d'un même groupe constitué.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs est autorisé.

#### 6. LA SIESTE

La salle de sieste est organisée de manière à accueillir tous les enfants. Elle sera toutefois organisée de manière à garantir la plus grande distance possible entre les enfants.

Les enfants occupent toujours le même lit si présence régulière – Fixer un scotch avec le prénom de l'enfant

Une attention particulière est apportée à ce lieu – bien aérer.

Les parents fournissent drap et couverture – Ils devront les laver en machine au minimum à 60° tous les 15 jours.

La salle de sieste et le mobilier sont désinfectés tous les soirs (sauf si l'école est restée fermée plus de 5 jours)

## 7. LE GOUTER

L'enfant se lave les mains avant et après le goûter

Pas d'observations particulières

## 8. LE PASSAGE AUX TOILETTES

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation entre les élèves d'un même groupe.

Le passage aux toilettes est organisé avec un nombre limité d'enfants en maternelle - Il convient de réguler l'accès en élémentaire - Il est privilégié le passage à tour de rôle.

Le personnel municipal s'assure que les règles sanitaires sont bien respectées. – Sur les temps de récréation les enseignants s'assurent que les règles sanitaires sont bien respectées

Il est procédé à une désinfection régulière des toilettes et points de contacts. (Voir protocole de désinfection)

## 9. LE LAVAGE DES MAINS

L'enfant et l'adulte se lavent les mains plusieurs fois par jour et à minima

En arrivant à l'école

Avant et en sortant des sanitaires

Avant et après la cantine

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

Avant de partir à la fin de la journée

Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

## 10. LE BUREAU DES AGENTS MUNICIPAUX

L'agent se servira de son matériel individuel – Il sera nettoyé par ce dernier

Les bureaux seront aménagés de sorte qu'une distance d'au moins un mètre soit laissée entre les places assises

Les agents utilisateurs mettront en place des mesures de nettoyage individuel de leur poste de travail et PC

Ils se chargeront d'aérer leur espace de travail le plus souvent possible

## 11. LES ETUDES

Les intervenants extérieurs peuvent rentrer dans l'école. Il leur sera fourni les consignes spécifiques relatives au protocole : lavage des mains, port du masque ...

## 12. LES MESURES DE DESINFECTION

Il est prévu un nettoyage/désinfection approfondi 1 fois par jour en soirée (voir en annexe)

Un protocole de désinfection est rédigé. Une fiche traçabilité de désinfection est mise à disposition dans chaque salle utilisée et dans les communs – un spray désinfectant est à disposition des enseignants dans les classes.

Les portes sont ouvertes le matin - Elles restent ouvertes toute la journée pour éviter toute contamination par l'ouverture et fermeture des portes

Les locaux seront aérés le plus souvent possible au moins 15 mn : avant l'arrivée des élèves, dès la sortie en récréation, en cantine et le soir lors de l'entretien des locaux Cette aération doit avoir lieu toutes les 3 heures au minimum. Les agents se chargeront de cette aération sur les temps d'accueil, les enseignants sur le temps scolaire.

Du matériel de protection : des masques, gants, gel hydro-alcoolique sont mis à la disposition du personnel communal par la municipalité.

## 13. LA CANTINE

La distanciation physique n'est pas obligatoire en cantine si les conditions matérielles ne le permettent pas. Toutefois la salle de restaurant est organisée de façon à maintenir la plus grande distance entre les tables.

Il sera privilégié les groupes classes par table. Les groupes sont constitués par le personnel municipal.

Les autres groupes sont gardés dans la cour si le temps le permet et/ou répartis dans les salles d'accueil.

Les enfants se lavent parfaitement les mains en rentrant et en sortant de la cantine

Une désinfection a lieu entre chaque service des tables et chaises.

Les enfants sont pris en charge par le personnel municipal.

Les animateurs et ATSEM rappellent aux enfants les gestes barrières.

## 14. LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

Les enfants ne sont pas identifiés comme des personnes particulièrement vulnérables au COVID-19 mais certains d'entre eux peuvent présenter des pathologies chroniques qui les rendent vulnérables aux infections respiratoires aiguës basses – Ils doivent être repérés et faire l'objet d'une attention particulière

Un thermomètre sans contact est mis à disposition dans toutes les écoles.

Des masques adaptés aux enfants sont mis à disposition dans chaque école

### LA PROCEDURE

Si pendant l'accueil des symptômes apparaissent, l'enfant est isolé dans une pièce. Sa température est prise, il est équipé d'un masque pédiatrique si besoin ses parents sont prévenus afin qu'ils viennent le chercher immédiatement. Les parents doivent impérativement être joignables et en mesure de venir chercher leur enfant.

La famille doit donner les numéros de téléphone où ils pourront être contactés facilement ainsi que le numéro des proches. La direction s'assure d'avoir au moins 3 numéros de téléphone à contacter.

L'élève ne pourra revenir qu'après avis de son médecin traitant

Si pour des raisons médicales, l'enfant doit porter un masque, la famille doit le fournir.

En cas de test positif, l'école informe les services académiques qui se rapproche de l'ARS et de la Ville

Il est procédé à un nettoyage approfondi de la pièce d'isolement après un temps de latence de quelques heures

## 15. GESTION DU MATERIEL

Il est évité les échanges de verres, gobelets, vaisselle et couverts, linge de lit.

En cas de commandes, il sera procédé à une désinfection de l'emballage du magasin ou stocker minimum 3 jours le produit avant de l'utiliser.

## 16. RECOMMANDATIONS POUR RASSURER PARENTS ET ENFANTS

Un nouveau virus comme celui qui cause la COVID-19 peut créer de l'anxiété et être difficile à comprendre par les enfants, surtout si une personne à l'école ou un membre de leur famille est malade, ou s'ils voient ou entendent des messages troublants à la radio, sur Internet ou à la télévision. Il est normal que les élèves/enfants se sentent inquiets ou nerveux et aient des questions.

- Tenir informés les parents,

Il est important de tenir les parents au courant de ce qui est fait pour protéger les enfants, notamment des mesures prises. Les parents sont une source importante de réconfort pour leurs enfants

- Les enfants doivent être rassurés

Au sujet de leur sécurité et de leur santé. Il est important de réconforter les enfants en leur disant qu'ils sont en sécurité mais en leur rappelant les gestes barrières pour leur santé Le fait de dire aux enfants qu'ils ont le droit d'être inquiets les réconforte

Ils ont besoin de parler de leurs sentiments. Dites-leur qu'ils peuvent poser des questions. Il est important de prendre du temps pour y répondre, mais assurez-vous que l'information convient à leur âge.

Importance de maintenir la routine sur les activités car cela renforce le sentiment de sécurité